

LE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Le dossier de demande de subvention est un formulaire simplifié destiné aux associations désireuses d'intervenir sur le territoire bénédictin et d'obtenir une subvention de la part de la Commune. Il concerne les demandes de financement d'actions spécifiques et répondant aux orientations arrêtées pour l'année 2026 et présentant un caractère d'intérêt général.

Une association ne peut présenter qu'un seul dossier de demande de subvention qui pourra comporter plusieurs fiches action.

Il ne concerne pas le financement d'un investissement.

Comment se présente le dossier à remplir ?

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS INSTRUIT

Le dossier de demande de subvention est destiné à faciliter les relations avec l'administration.

Dossier pour les associations Culturelles, d'Insertion et de l'ESS, relevant de l'Economie, de la Transition écologique, du Social, du CCAS, de la Proximité, de la Politique de la Ville, de la Santé et de l'Enfance /Jeunesse

Le dossier est composé comme suit :

🔗 Dossier demande de subvention :

Partie 1 : Présentation de l'association :

Vous présenterez les éléments d'identification de votre association, vos activités habituelles ainsi que des renseignements relatifs à vos ressources humaines

Partie 2 : La Fiche action et budget prévisionnel de l'action :

Cette fiche est :

- une description d'une action projetée pour laquelle vous demandez une subvention. Vous ne remplissez cette fiche que si votre demande de financement correspond à une action spécifique que vous projetez de mettre en place.
- très importante tant pour l'administration dont vous demandez l'aide que pour la réussite même de l'action que vous projetez, puisqu'elle doit vous permettre de souligner sa cohérence. Elle n'est pas à compléter, si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association.

Partie 3 : Déclaration sur l'honneur

Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette partie 3 - ***Attestation sur l'honneur*** » est **complétée et signée**.

La liste des pièces à joindre impérativement au dossier se trouve en dernière page du dossier.

🔗 Les Fiches Thématiques

Fiche thématique 1 : Communication

Cette fiche permet l'inscription de votre association dans l'annuaire des associations.

Fiche thématique 2 : « Emploi » et Fonctionnement

A compléter si vous demandez de l'aide à l'emploi pour une action.

Fiche thématique : EAJE

A compléter si vous êtes un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant.

🔗 Les Annexes :

Correspondent à des modèles des pièces à joindre à votre dossier. Si vous disposez de ces pièces établies sous une autre forme, il vous suffit de les joindre au dossier.

(documents disponibles en annexe : Compte rendu financier de subvention ; Compte de résultat, bilan, éléments comptables et financiers, Budget prévisionnel, Attestation sur l'honneur - association non-employeuse)

Dossier pour les associations sportives

Le dossier est composé comme suit :

☞ Dossier demande de subvention :

Présentation de l'association :

Vous présenterez les éléments d'identification de votre association, vos activités habituelles ainsi que des renseignements relatifs à vos ressources humaines

La Fiche subvention d'aide au fonctionnement de l'action et le budget prévisionnel

Subvention d'aide à la manifestation ou à l'action sportive 2026 et budget prévisionnel de la manifestation / de l'action (une fiche par manifestation ou par action) :

Cette fiche est :

- une description d'une action projetée pour laquelle vous demandez une subvention. Vous ne remplissez cette fiche que si votre demande de financement correspond à une action spécifique que vous projetez de mettre en place.
- très importante tant pour l'administration dont vous demandez l'aide que pour la réussite même de l'action que vous projetez, puisqu'elle doit vous permettre de souligner sa cohérence. Elle n'est pas à compléter, si votre demande concerne le fonctionnement général de l'association.

Subvention d'aide à l'emploi (création et pérennisation des emplois) et budget prévisionnel de l'aide à l'emploi

Si vous faites une demande de subvention d'aide à l'emploi vous complèterez également la fiche complémentaire « Emploi » & Fonctionnement.

Déclaration sur l'honneur

Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette partie 5 - *Attestation sur l'honneur* » est **complétée et signée**.

☞ Les Annexes :

Compte rendu financier de subvention ; Compte de résultat, bilan, éléments comptables et financiers, Budget prévisionnel, Attestation sur l'honneur - association non-employeuse)

La liste des pièces à joindre impérativement au dossier se trouve en dernière page du dossier.

☞ Fiche Thématique

Fiche thématique 1 : Communication

Cette fiche permet l'inscription de votre association dans l'annuaire des associations.

Après le dépôt du dossier

- ➔ Dans le mois qui suit la réception de votre dossier, il vous sera adressé un accusé de réception de votre demande indiquant le nom du service instructeur.
- ➔ Le service instructeur vous informera de la recevabilité ou non de votre dossier, et pourra demander des pièces complémentaires, le cas échéant. (Dossier Recevable / Incomplet / Irrecevable).
- ➔ Les demandes de subvention feront l'objet d'une instruction au regard des orientations et critères d'attribution, par le service municipal en charge de la politique concernée.
- ➔ Elles seront soumises pour avis à la Commission d'attribution, puis au vote du Conseil Municipal.
- ➔ Un courrier sera notifié à chaque association pour l'informer des suites réservées à sa demande.